

## Commission Technique

### Au Conseil Intercommunal du SIDERE

#### **Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°28/2021-2026.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie **le mercredi 29 mai 2024** dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Membre
	Alain Fillettaz	Membre
	Mani Robin	Membre (excusé)
	Tschudin Jacques	Membre

Sont également présents le 29 mai 2024, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, M. Antoine Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par MM. François Delafoge et Antoine Dvorak ces derniers ont répondu clairement aux nombreuses questions de la CoTech. Nous avons ainsi pu débattre en toute connaissance de cause.

Lors des fortes pluies de l'automne 2023, un glissement de terrain s'est produit. Le Sidere a dû par précaution dévier l'eau passant dans cette conduite vers le réseau des eaux claires.

Il est urgent de trouver une solution pour remettre ce volume d'eau dans le réseau.

Après étude, il s'avère que la meilleure solution est de procéder à un forage dirigé dans le creux du vallon afin d'éviter la zone de glissement et d'abandonner l'ancienne conduite.

### **Remarque de la CoTech**

La commission technique n'a aucune objection à la réalisation de ces travaux.

### **Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 28/2021-2026 tel que présenté.

Rolle, le 11.06. 2024

**Au nom de la Commission Technique.**

*Le Président :*

Bernard Graber

*Les Membres :*

Robin Mani

Cédric Chabloz

*Le Rapporteur :*

Jacques Tschudin

Alain Fillettaz